

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE REVENUS 2013 COMPLÉMENTAIRE

13



DIRECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

Nom	
Prénom	
Adresse	

1 | SALAIRES, GAINS DE LEVÉE D'OPTIONS

Gains de levée d'options sur titres en cas de cession ou de conversion au porteur dans le délai d'indisponibilité

Inscrivez les gains sur la ligne correspondant au temps écoulé entre l'attribution de l'option et la cession ou la conversion au porteur des titres.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
ENTRE 1 ET 2 ANS	1TV	1UV
ENTRE 2 ET 3 ANS	1TW	1UW
ENTRE 3 ET 4 ANS	1TX	1UX

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 1TT

Gains et distributions provenant de parts ou actions de *carried-interest*, déclarés cases 1AJ ou 1BJ, soumis à la contribution salariale de 30% 1NY

Agents d'assurance: salaires exonérés *option pour le régime fiscal des salariés* 1AQ

Salariés impatriés: salaires et primes exonérés 1DY

Salaires imposables à l'étranger (*non déclarés cases 1AJ ou 1AC et suivantes*) retenus pour le calcul de la prime pour l'emploi 1LZ

Remplissez également le cadre PPE de votre déclaration n° 2042

Sommes exonérées transférées du CET au PERCO ou à un régime supplémentaire de retraite d'entreprise 1SM

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Remplissez ces lignes si vous ne percevez pas d'autres revenus de source étrangère.

N'indiquez pas ces revenus ligne 8TI de la déclaration n° 2042 ni lignes 1LZ, 1MZ de la déclaration n° 2042 C.

Salaires exonérés Salaires exonérés de source étrangère, salaires exonérés des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs)...

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total de vos salaires exonérés	1AC	1BC	1CC	1DC
Montant de l'impôt acquitté à l'étranger	1AD	1BD	1CD	1DD
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	1BE	1CE	1DE

Prime pour l'emploi Pour recevoir votre prime, joignez obligatoirement un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué

Activité à temps plein exercée à l'étranger toute l'année 1AX COCHEZ

Sinon, nombre d'heures payées à l'étranger dans l'année 1AG

Pensions exonérées de source étrangère

Total des pensions nettes encaissées 1AH

Pays de provenance des revenus de source étrangère

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2G0

Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables 2BG

Déficits des années antérieures non encore déduits:

2007	2008	2009	2010	2011	2012
2AA	2AL	2AM	2AN	2AQ	2AR

Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%) 2DM

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :		
- gains taxables à 18 %	3VD <input type="text"/>	3SD <input type="text"/>
- gains taxables à 30 %	3VI <input type="text"/>	3SI <input type="text"/>
- gains taxables à 41 %	3VF <input type="text"/>	3SF <input type="text"/>
- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires	3VJ <input type="text"/>	3VK <input type="text"/>
- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 %	3VN <input type="text"/>	3SN <input type="text"/>
Gains de cession de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise :		
- gains taxables à 19 %		3SJ <input type="text"/>
- gains taxables à 30 %		3SK <input type="text"/>
Distributions par des sociétés de capital-risque		3VL <input type="text"/>
Clôture du PEA :		
- avant l'expiration de la 2 ^e année : gain taxable à 22,5 %		3VM <input type="text"/>
- entre la 2 ^e et la 5 ^e année : gain taxable à 19 %		3VT <input type="text"/>
Abattement net pour durée de détention renforcé :		
appliqué sur des plus-values	3SL <input type="text"/>	appliqué sur des moins-values
		3SM <input type="text"/>
Abattement net pour durée de détention des titres en cas de départ à la retraite d'un dirigeant :		
appliqué sur des plus-values	3VA <input type="text"/>	appliqué sur des moins-values
		3VB <input type="text"/>
Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :		
plus-values exonérées (50 %)	3VQ <input type="text"/>	moins-values non imposables (50 %)
		3VR <input type="text"/>
Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque		3VC <input type="text"/>
Plus-values exonérées de cession de titres de jeunes entreprises innovantes		3VP <input type="text"/>
Plus-values exonérées de cession de participations supérieures à 25% au sein du groupe familial		3VY <input type="text"/>
Plus-values réalisées par les non-résidents :		
- plus-values de cession de droits sociaux Article 244 bis B du CGI et distributions de sociétés de capital-risque		3SE <input type="text"/>
- plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 45 %		3VE <input type="text"/>
- montant du prélèvement de 45 % versé en 2013		3VV <input type="text"/>
Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :		
- plus-values nettes réalisées en 2013		3WE <input type="text"/>
- plus-values dont le report a expiré en 2013		3SB <input type="text"/>
Plus-values nettes en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI		3WH <input type="text"/>
Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax" :		
- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement		
· plus-values imposables au barème		3WA <input type="text"/>
· plus-values taxables à 19 %		3WF <input type="text"/>
- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement		
· plus-values nettes imposables au barème		3WB <input type="text"/>
· abattement pour durée de détention		3WD <input type="text"/>
· plus-values taxables à 19 %		3WG <input type="text"/>
· plus-values imposables au barème Article 150-0 D bis du CGI		3WI <input type="text"/>
· plus-values taxables à 19 % Article 150-0 D bis du CGI		3WJ <input type="text"/>
Plus-values imposables de cession d'immeubles ou de biens meubles		3VZ <input type="text"/>
Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi		3VW <input type="text"/>

4 | REVENUS FONCIERS

- Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit de bail, provenant d'immeubles dont la location a cessé ou a été interrompue en 2013	4TQ <input type="text"/>
- Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2013 (investissements réalisés en 2009)	4BY <input type="text"/>
- Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface Report de la déclaration n° 2042LE	4BH <input type="text"/>

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS À IMPOSER SUIVANT LE SYSTÈME DU QUOTIENT

Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration **ØXX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA

Merci de reporter vos nom et prénom

6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin Nombre **6EV** Montant ... **6EU**
Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-proprétaires

– Dépenses réalisées en 2013 **6CB**
2009 2010 2011 2012
– Report de dépenses des années antérieures **6HJ** **6HK** **6HL** **6HM**

Sommes à ajouter au revenu imposable **6GH**

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

2007 2008 2009 2010 2011 2012
6FA **6FB** **6FC** **6FD** **6FE** **6FL**

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI DUFLOT

Investissements réalisés et achevés en 2013

– en métropole **7GH**
– outre-mer **7GI**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCCELLIER

Investissements achevés ou acquis en 2013

	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUNA
Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012.....	7FA <input type="text"/>	7FB <input type="text"/>	7FC <input type="text"/>	7FD <input type="text"/>

Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation en 2012.....	7JA <input type="text"/>	7JF <input type="text"/>	7JK <input type="text"/>	7JO <input type="text"/>
Engagement de réalisation en 2011.....	7JB <input type="text"/>	7JG <input type="text"/>	7JL <input type="text"/>	7JP <input type="text"/>

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

– investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012	7JD <input type="text"/>	7JH <input type="text"/>	7JM <input type="text"/>	7JQ <input type="text"/>
– investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012	7JE <input type="text"/>	7JJ <input type="text"/>	7JN <input type="text"/>	7JR <input type="text"/>

Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation en 2011.....	7NA <input type="text"/>	7NF <input type="text"/>	7NK <input type="text"/>	7NP <input type="text"/>
Engagement de réalisation en 2010	7NB <input type="text"/>	7NG <input type="text"/>	7NL <input type="text"/>	7NQ <input type="text"/>

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

– investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011	7NC <input type="text"/>	7NH <input type="text"/>	7NM <input type="text"/>	7NR <input type="text"/>
– investissement réalisé du 1.2.2011 au 31.3.2011	7ND <input type="text"/>	7NI <input type="text"/>	7NN <input type="text"/>	7NS <input type="text"/>
– investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011	7NE <input type="text"/>	7NJ <input type="text"/>	7NO <input type="text"/>	7NT <input type="text"/>

Investissements réalisés en 2010

Investissements en métropole	7HJ <input type="text"/>
Investissements dans les DOM-COM	7HK <input type="text"/>
Investissements en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HN <input type="text"/>
Investissements dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HO <input type="text"/>

Investissements réalisés en 2009

Investissements réalisés en métropole en 2009; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009;
dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques fixés par le décret n° 2009-1672

Investissements dans les DOM-COM réalisés du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	7HL <input type="text"/>
	7HM <input type="text"/>

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER (SUITE)

Reports concernant les investissements achevés ou acquis au cours des années antérieures

2012

Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

Investissements réalisés en 2012

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7GJ
- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2011 7GK

Investissements réalisés en 2011

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7GL
- investissements en métropole et dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2010.. 7GP

Investissements réalisés en 2010

- investissements en métropole et dans les DOM-COM 7GS
- investissements en métropole et dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7GT

Investissements réalisés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM 7GU

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna :

report de 1/5 de la réduction d'impôt

- investissements réalisés en 2012 7GV
- investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7GW
- investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7GX

2011

Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

Investissements réalisés en 2011

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7HA
- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2010 7HB

Investissements réalisés en 2010

- investissements en métropole et dans les DOM-COM 7HD
- investissements en métropole et dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7HE

Investissements réalisés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM 7HF

Investissements réalisés et achevés en 2011 : report de 1/5 de la réduction d'impôt

- Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna 7HG
- Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna avec promesse d'achat en 2010 7HH

2010

Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

Investissements réalisés en 2010

- en métropole 7HV
- dans les DOM-COM 7HW
- en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7HX
- dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7HZ

Investissements réalisés en 2009

- en métropole en 2009; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009;
dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques 7HT
- dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques 7HU

2009

Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement

- Investissements en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;
dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques 7HR
- Investissements dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques 7HS

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCCELLIER (SUITE)

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

– Investissements :

- réalisés en 2009 et achevés en 2009, 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2009 **71A** 2010 **71B** 2011 **71E** 2012 **71M**

– Investissements :

- réalisés en 2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2010 **71C** 2011 **71D** 2012 **71S**

– Investissements :

- réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2011 **71F** 2012 **71Z**

– Investissements réalisés et achevés en 2012 : report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 **71G**

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE: LOI CENSI-BOUVARD

Investissements achevés ou acquis en 2013

Engagement de location à souscrire au titre de la première année pour laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :

cochez la case **71I** **COCHEZ**

Adresse du logement ; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement :

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement OU

date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation..... **2013**

Investissements réalisés en 2013

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2013 **71J**

– Promesse d'achat en 2012 **71U**

Investissements réalisés en 2012

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2012 **71D**

– Promesse d'achat en 2011 **71E**

– Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

– • investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 **71F**

– • investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 **71G**

Investissements réalisés en 2011

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 **71J**

– Promesse d'achat en 2010 **71L**

– Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

– • investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 **71N**

– • investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 **71V**

Investissements réalisés en 2010

– Avec promesse d'achat en 2009 **71W** en 2010 **71M**

Investissements réalisés en 2009 **71O**

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2012 **71V**

– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 **71W**

– réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 **71X**

– réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 **71Y**

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD (SUITE)

Reports concernant les investissements des années antérieures (suite)

Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

- réalisés en 2011..... 7IA
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 7IB
- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7IC

Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

- réalisés en 2010..... 7IP
- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009..... 7IQ
- réalisés en 2009..... 7IR

Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement 7IK

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

- Investissements :

- réalisés en 2009 et achevés en 2009, 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2009 7IS 2010 7IU 2011 7IX 2012 7IY

- Investissements :

- réalisés en 2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2010 7IT 2011 7IH 2012 7JC

- Investissements :

- réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2011 7IZ 2012 7JI

- Investissements réalisés et achevés en 2012 : report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 7JS

TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE : LOI MALRAUX

- Opérations engagées avant le 1.1.2011 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RD
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RC

- Opérations engagées en 2011 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RB
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RA

- Opérations engagées en 2012 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RF
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RE

- Opérations engagées en 2013 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7SY
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7SX

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

Investissements locatifs dans le secteur touristique

– Acquisition d'un logement neuf : report des dépenses des années antérieures

	2008	2009	2010	2011	2012
.....	7XF <input type="text"/>	7XI <input type="text"/>	7XP <input type="text"/>	7XN <input type="text"/>	7UY <input type="text"/>

– Réhabilitation d'un logement : report des dépenses des années antérieures

	2008	2009	2010	2011	2012
.....	7XM <input type="text"/>	7XJ <input type="text"/>	7XQ <input type="text"/>	7XV <input type="text"/>	7UZ <input type="text"/>

Investissement locatif dans une résidence hôtelière à vocation sociale

Report des dépenses des années antérieures..... 2008 7XO 2009 7XK 2010 7XR

Prestations compensatoires

– Sommes versées en 2013..... 7WN
– Sommes totales décidées par jugement en 2013 ou capital reconstitué..... 7WO
– Capital fixé en substitution de rente..... 7WM
– Report des sommes décidées en 2012..... 7WP

Intérêts des prêts étudiants *contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008*

– Intérêts versés en 2013..... 7UK
– Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal
• nombre d'années de remboursement du prêt avant 2013..... 7VO
• intérêts versés avant 2013..... 7TD

Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen

– Organismes d'aide aux personnes en difficulté (*maximum 521 €*)..... 7VA
– Autres organismes d'intérêt général..... 7VC

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

– Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées..... 7WJ
– Diagnostic préalable aux travaux et travaux de prévention des risques technologiques..... 7WL

Dépenses en faveur de la qualité environnementale des logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Montant du crédit d'impôt calculé..... 7SZ

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Dépenses de diagnostic préalable aux travaux et travaux..... 7WR

Dépenses de protection du patrimoine naturel

– Dépenses réalisées en 2013..... 7KA
– Report de réduction d'impôt des années antérieures..... 2010 7KB 2011 7KC 2012 7KD

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques..... 7NZ

Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2013..... Acquisition 7UN Travaux 7UP
|..... Contrat de gestion 7UQ Assurance 7UL
– Si les travaux sont consécutifs à un sinistre, cochez la case..... 7UT **COCHEZ**
– Report des dépenses de travaux de l'année 2009..... Hors sinistre 7UU Après sinistre 7TE
– Report des dépenses de travaux de l'année 2010..... Hors sinistre 7UV Après sinistre 7TF
– Report des dépenses de travaux de l'année 2011..... Hors sinistre 7UW Après sinistre 7TG
– Report des dépenses de travaux de l'année 2012..... Hors sinistre 7UX Après sinistre 7TH

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie..... 7UC

Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs..... 7UM

Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises

Conventions signées en 2010 ou 2011 ayant pris fin en 2013..... nombre 7LY dont handicapés 7MY

Souscription au capital de SOFICA..... 30% 7FN 36% 7GN

Intérêts d'emprunt pour reprise de société..... 7FH

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion et de PME non cotées

- Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion	7CF	<input type="text"/>
- Souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 : versement 2013	7CU	<input type="text"/>
- Report de versements des années antérieures :		
• souscription au capital de PME	2009 7CL	<input type="text"/>
	2010 7CM	<input type="text"/>
	2011 7CN	<input type="text"/>
	2012 7CC	<input type="text"/>
• souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion	2012 7CQ	<input type="text"/>

Souscription de parts de FCP dans l'innovation 7GQ

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) 7FQ

Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

Souscription de parts de FIP investis outre-mer par des personnes domiciliées outre-mer 7FL

8 | DIVERS

Retenue à la source en France *Report de l'annexe n° 2041 E* ou impôt payé à l'étranger *Report de la déclaration n° 2047* 8TA

Retenue à la source élus locaux *Voir document n° 2041 Gl* 8TH

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère *Voir document n° 2041 GG*

Revenus imposables à la CRDS et à la CSG au taux de :

- salaires	7,5%	8TR	<input type="text"/>	revenus non salariaux	7,5%	8TQ	<input type="text"/>
- pensions, indemnités de maladie, etc	6,6%	8TV	<input type="text"/>	6,2%	8TW	<input type="text"/>
					3,8%	8TX	<input type="text"/>

Personnes non domiciliées en France

Revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen 8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ET* 8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt 8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2011 ou 2012 8TD

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2014 EST SUPÉRIEUR À 1 300 000 € ET INFÉRIEUR À 2 570 000 €

Base nette imposable 9HI

Valeur brute du patrimoine 9FG

Versements ouvrant droit à réduction d'impôt

- Investissements dans les PME :			
• directs dans une société		9NE	<input type="text"/>
• par société interposée (holding)		9NF	<input type="text"/>
• par le biais de FIP		9MX	<input type="text"/>
• par le biais de FCPI		9NA	<input type="text"/>
- Dons à des organismes d'intérêt général établis en France		9NC	<input type="text"/>
- Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen		9NG	<input type="text"/>

Plafonnement *voir notice* 9PV

ISF payé à l'étranger 9RS

En cas de concubinage, cochez la case 9GL

En cas de mariage ou de Pacs en 2013, si vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2013, cochez la case 9GM

Nom et prénom du concubin ou du conjoint

Renseignements complémentaires